

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Association À VÉLO SANS ÂGE
19 Avenue des Acacias
40130 Capbreton
06 28 35 97 36

Le 30 janvier 2017, à 20 heures, les membres de l'association À VÉLO SANS ÂGE se sont réunis à Capbreton (40130), en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. DAALMEIJER, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme. JAKOBSEN secrétaire de l'association.

Plus qu'un quart des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Rapport annuel
- Bilan financier
- Rapport d'orientation
- Approbation de Règlement Intérieur et de la Charte
- Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Rapport annuel :

Le président de l'association séance présente le rapport annuel de 2016 :

En 2016 À VÉLO SANS ÂGE a **beaucoup évolué**, on a essayé de nouvelles choses et on a grandi énormément.

Au début de l'année, il y avait deux antennes: Capbreton (40) et Rezé (44) à la suite, **cinq nouvelles antennes** ont commencé cette année:

- Côtes-d'Armor (22) en mars. Responsable : Philippe BOUILLE
- Pays de Morlaix (29) en mai. Responsable : Ernest LE BRIS
- Cap Atlantique (44) en juillet. Responsable : Clotilde IMBERT

- Agde (34) : Responsable : Régine HENRI
- Pays de Brisach (68) en octobre. Responsable : Jean-Marie BIELLMANN

Les antennes à La Boule, Agde et Pays de Brisach sont en train de s'établir, tandis que les autres antennes ont dès maintenant chacun un triporteur à eux. Au mois de décembre Rezé en a commandé deux, et Capbreton un nouveau triporteur, qui n'ont pas encore été livrés. Lannion et Pays de Morlaix pensent pouvoir commander un nouveau triporteur chacun ce printemps.

Les quatre antennes avec des triporteurs, ont déjà fait des balades pour plusieurs EHPADs l'année dernière. Cependant, tout contact avec les EHPADs a eu lieu seulement sous forme d'introduction. Au printemps on va essayer de **formaliser le lien avec ces maisons de retraite**. Dans ce but, nous avons développé **une convention** qui doit être signée par la maison de retraite ainsi que par le responsable de l'antenne.

Dès maintenant, nous avons **45 adhérents payants** ainsi qu'au moins 15 bénévoles qui aident le secrétariat à faire des traductions, avec des conseils juridiques, la graphique etc.

Depuis qu'on a commencé de noter nos sorties, en septembre 2016, nos adhérents ont fait **100 balades et environ 198 personnes ont bénéficié du vent dans leurs cheveux**. En réalité, le nombre d'excursions est supérieur parce qu'elles ne sont toujours pas toutes notées.

En 2016 nous avons mis la priorité sur la relation avec les EHPADs. Plusieurs communes nous ont demandé de faire des sorties avec leurs habitants âgés vivant à domicile, ce qui nous intéresse beaucoup. Pourtant, avant de promettre ceci, il est important qu'on ait des bonnes routines dans nos rapports déjà établis. A cette fin, en 2016 nous avons beaucoup discuté sur le prix adéquat à payer pour adhérer pour chaque maison de retraite. Les antennes ont demandé des montants différents. En conclusion, **il a été décidé que 500€ est la somme** qui correspond le mieux aux frais d'une antenne en fonctionnement régulier. Nous reconnaissons que 500€ par an paraît comme étant beaucoup, quand on prend en compte le peu d'argent dont la plupart des maisons de retraite bénéficient pour les animations.

Justement pour assister les maisons de retraite dans leur décision d'adhérer, **nous offrons une période d'introduction** moins chère, ce qui a été fait avec grand succès dans plusieurs antennes. **Ce prix doit être le même partout**. Aussi, nous devons communiquer avec les animatrices pour mieux connaître les besoins et le budget des maisons de retraite.

En 2016, **DLA** (<http://dla-aquitaine.org/dla-landes>), **nous a aidé** et suivi pour un programme d'entrepreneuriat, au début de mars nous présentons notre projet devant un comité de pilotage.

AVSA est devenu **membre de Gérontopole et Les boîtes à vélo, Loire-Atlantique** ainsi que du **conseil d'administration en CCAS, Capbreton**.

Nous avons fait **enregistrer le nom À Vélo Sans Âge à l'INPI**. À la fin de l'année dernière, nous avons **signé les documents qui nous donnent le droit de représenter formellement l'organisation globale de Cycling Without Age en France**, cela nous donne le droit d'utiliser le logo, le savoir-faire etc. Grâce à cet accord, AVSA recevra une petite somme dès qu'un triporteur Christiania ou Trio Bike de ce type est vendu en France.

En 2016 AVSA avait le grand honneur de représenter l'organisation française au sein de **FUB** lors la **journée d'études annuelle à La Rochelle**. Nous sommes aussi allés à **Copenhague pour présenter AVSA devant 30 directeurs de maisons de retraite privées** à l'ambassade de France, en collaboration avec l'ambassade du Danemark en France. Après cette rencontre, **Synerpa**, un groupe d'intérêt, nous a annoncé qu'il aimerait une tournée dans des établissements pertinents en 2017. Malheureusement, nous n'avons pas pu confirmer depuis.

En ce qui concerne les mentions dans **les médias**, on peut être fier de notre réussite l'année dernière, nous avons fait l'objet d'articles dans les journaux et réseaux sociaux locaux au niveau départemental et même national : Une interview sur **France Inter** et un article dans **Le Monde**, ainsi qu'une émission de télévision sur **France Bleu**, pour rappeler les plus importants. **Au total, on a apparu au médias plus que 30 Fois en 2016.**

Bilan financier :

Trésorerie au 31/12/2016 :

Siege :	1 105.95€
Capbreton :	199.80€
Rezé :	2 643.80€
Pays de Morlaix :	375.56€

TOTAL : 4 325.11€

Rapport d'orientation :

En 2017 notre première priorité sera de consolider l'organisation, de créer un conseil d'administration compétent et de mettre en place les structures qui nous permettent de mieux soutenir les bénévoles. Ces éléments sont obligés pour que À VÉLO SANS ÂGE puisse grandir.

A cette fin, on vise à obtenir les résultats suivants:

- **Aider les antennes locales à mettre en place une structure** qui facilite des sorties fréquentes avec des bénévoles, pour que les triporteurs seront utilisés davantage.

- Avoir au moins **20 bénévoles par antenne**.
- **Augmenter le nombre d'antennes**, il doit avoir au minimum 19 antennes, 19 triporteurs et 390 bénévoles.
- Créer un **modèle pour notre communication**, pour que notre projet soit facile à comprendre pour tout le monde. On voudrait avoir un paquet d'introduction pour les nouveaux bénévoles, les badges pour les pilotes, plus d'information utile sur le site, etc. Très important est aussi **la communication avec les maisons de retraite**, l'idéal serait qu'on trouve des solutions ensemble, que ce n'est pas que nous qui trouvons les solutions.
- **Etablir un secrétariat avec des employés**, pour que l'organisation soit professionnelle. Avec le soutien de l'état et dans le budget que nous avons déjà, on peut embaucher Ditte en temps partiel, 20 heures par semaine.
- **Consolider le conseil d'administration**. Aujourd'hui on vote pour décider les membres.
- **Participer dans et créer des événements**, un au printemps et un dans l'automne. Cela pourrait être avec FUB qu'on a proposé un atelier et une longue ballade en triporteur pendant la journée d'études. On n'a pas encore eu de réponse. A l'automne on propose une longue excursion.
- Essayer de **réaliser un système de réservation**. Ils sont en train de développer un système au Danemark, mais apparemment sans succès jusqu'à présent. On va voir si on peut développer un système pour la France.
- **Réunir les responsables des antennes**. Inviter les responsables au congrès mondial de Cycling Without Age au mois de Juin à Copenhague.

Voilà les objectifs pour 2017. En outre il y a des changements et nouvelles idées qui nous mènent par fois dans une autre direction. AVSA doit continuer d'être une organisation flexible, qui prend en compte les besoins spécifiques des antennes locales. A la Rochelle, notre contact vise à développer le projet en partenariat avec la commune. A Niort et Mulhouse, nos contacts préfèrent travailler comme des structures labellisées. Cette semaine on a commencé de discuter avec Zendesk, une entreprise qui soutient AVSA dans plusieurs pays, et qui souhaite commencer une antenne à Montpellier. Jean-Marie, bénévole au Pays de Brisach, voudrait commencer une antenne même sans maison de retraite. Tout ces projets divers et passionnants montrent à quel point l'avenir d'AVSA est intéressant et on souhaite que ces projets seront réalisés en 2017

Approbation de Règlement Intérieur et de la Charte :

Le président a demandé si l'Assemblée Générale laisserait au nouveau Conseil d'Administration de terminer le Règlement Intérieur et de la Charte, suivant les conditions et les règles fixées par les statuts.

L'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration :

Françoise GIORDANO et Ditte JAKOBSEN se retire du conseil d'administration. Maarten DAALMEIJER démissionne en tant que président.

Les nouveaux membres élus sont:

BUREAU :

Président : Patricia GAUSSET	- directrice des EHPADs à Capbreton
Secrétaire : Nathalie DUSSARRAT	- animatrice à EHPAD B. Lesgourges, Capbreton
Trésorier : Pernille VEDERSOE BUSSONE	- représentant de Cycling Without Age

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Jane SALMON NIELSEN	- responsable, antenne de Rezé
Philippe BOUILLE	- responsable, antenne de Trégor
Ernest LE BRIS	- responsable, antenne de Pays de Morlaix
Maarten DAALMEIJER	- bénévole, antenne de Capbreton

Christine JAURY	- adjoint maire de Capbreton
Christophe ARRONDEAU	- directeur de Pays ALO

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans.

L'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité simple des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Capbreton, le 31 janvier 2017

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Maarten DAALMEIJER

Ditte JAKOBSEN